

Envoi par courriel et par télécopie : (418) 775-0718

Québec, le 13 décembre 2013

Monsieur Dominic Boula
Division de la protection des pêches
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Objet : Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du
prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke
(DQ3, n°1)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 10 et 11 décembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes.

Question 1

D'après l'étude d'impact, le promoteur prévoit traverser un milieu humide ainsi que le ruisseau Lyon pour le prolongement ouest du boulevard de Portland.

- a) Dans ce contexte, est-ce que le projet est soumis à la *Loi sur les pêches* en ce qui concerne la protection de l'habitat du poisson ?
- b) Veuillez détailler les dispositions de la loi en ce qui concerne l'habitat du poisson de même que les modifications engendrées par le remplacement du *Programme de gestion de l'habitat* par celui du *Programme de protection des pêches* (2 avril 2013).

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 18 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission